

En exercice : 59

Présents : 57

Votants : 59

Séance du 7 avril 2026

Le sept avril Deux Mille Vingt-Six à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 31 mars 2026, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAZÉ

SAINT AIGNAN S/ROË
SAINT ERBLON
SAINT MARTIN DU LIMET
SAINT MICHEL DE LA ROË
SAINT POIX
SAINT QUENTIN LES ANGES
SAINT SATURNIN DU LIMET
SENONNES
SIMPLÉ

TRIDON Fabrice, GEUSSELIN Stéphanie, titulaires
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
CLAEREBOUT Évelyne, titulaire
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
SORIEUX Vanessa, titulaire
VALLÉE Jean-Luc, titulaire
TISON Hervé, BECQUET Vincent, titulaires
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, DOREAU Jean-Sébastien, GAUMÉ Willy, BERTHOMÉ Anna, titulaires
BRETON Robert, titulaire
BUDES de GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, MAHIER Aurélie, LANVIERGE Quentin, RAGARU Edit, LAIRY Lionel, MÉVITE Anne, titulaires
HINCELIN Marie-Noëlle, GOUPILLAT Daniel, titulaires
GOHIER Odile, titulaire
BASLÉ Jérôme, titulaire
BERSON Christian, titulaire
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
GAROT Rémi, titulaire
CHADELAUD Gaétan, titulaire
JULIOT Thierry, titulaire
JOUFFLINEAU Chantal, BELOUARD Guillaume, titulaires
CHABOT Hervé, titulaire
MÉZIÈRES Hervé, titulaire,
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, DAMOUR Anne-Marie, titulaires
BONNIER Stéphane, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
LEFÈVRE Laurent, ROGER-COUSIN Priscilla, GENDRY Hugues, titulaires
PELLUAU BIANCHI Alexandre, PROD'HOMME Tanguy, LE GUENNEC Aurélie, BALOCHE Dorinne, titulaires
GUILLET Vincent, PELTIER Alexandra, titulaires
JONCHERAY Quentin, titulaire
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
GUINEHEUX Dominique, titulaire
ROGER Steve, titulaire
POIRIER Bruno, titulaire
BARREAU Anthony, titulaire

Étaient excusés : MANCEAU Laurence (Cossé-le-Vivien), CHAUVIN Maxime (Ballots),

Étaient absents : Aucun

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

MANCEAU Laurence a donné pouvoir à GAUMÉ Willy

CHAUVIN Maxime a donné pouvoir à CLAEREBOUT Evelyne

Secrétaire de Séance : Élu M. Vincent BECQUET, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2026-04/82 : AFFAIRES GÉNÉRALES

Séance du : 7 avril 2026

**OBJET 2026-04/82 : AFFAIRES GÉNÉRALES
ÉLECTION DU PRÉSIDENT**

Mme Odile GOHIER, Présidente de séance, en sa qualité de doyenne d'âge des membres, invite le Conseil communautaire à procéder à l'élection du/de la Président(e), en application des articles L.2122-4, L.2122-7 du CGCT, et par jeu du renvoi opéré par l'article L.5211-2 du même code.

Le/la Président(e) est élu(e) au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote dans les conditions réglementaires.

- M. Philippe GUIARD présente sa candidature.
- M. Christophe LANGOUËT présente sa candidature.

Chaque conseiller à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne son bulletin de vote.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

	Votants / 59
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	59
A DEDUIRE : (article L.65 du code électoral) bulletins déclarés Blancs	- 2
(article L.66 du code électoral) bulletins déclarés Nuls	- 0
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	= 57
Majorité absolue	29

Ont obtenu :

M. Philippe GUIARD vingt-huit Voix28.....
M. Christophe LANGOUËT vingt-neuf Voix29.....

M. Christophe LANGOUËT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20260407-DELIB20260482-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2026

Affichage : 15/04/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 9 avril 2026

Pour extrait conforme,
Le Président,



Christophe LANGOUËT



Le secrétaire de séance,



Vincent BÉCQUET